

Samedi 02 Avril - 14h30

Grand Place - Lille

MANIFESTATION REGIONALE

Reprise des expulsions :

**MOBILISONS NOUS POUR
LE DROIT AU LOGEMENT !**



***Le logement et
l'hébergement ne sont
pas des marchandises***

**DROIT AU LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS,
AVEC OU SANS PAPIERS**

A l'initiative de : l'APU Vieux-Lille, l'APU Moulins, l'APU Fives, Indecosa CGT 59, l'UD CGT 59, CNL 59, la CESF 62 et la CLEF 62.

Premiers signataires : Comité des Sans Papiers 59, France Insoumise Nord, EELV Lille, EELV Npdc, Collectif Solidarité Roms Lille Métropole, FSU Npdc, ...

POUR UN VRAI DROIT AU LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS !

Après les réformes des retraites, des APL, du chômage, la traque à « la fraude au RSA », c'est maintenant l'explosion des charges (gaz et électricité notamment) qui vient grever le budget des plus précaires. Le logement et l'énergie représentent, et de loin, la 1ère source de dépenses des ménages, plus de 30% de leurs ressources en moyenne, ce chiffre monte jusqu'à 60/70 % pour les plus modestes rencontrés dans nos permanences.

Alors que les milliardaires ont vu leurs fortunes exploser, notamment aidés par l'Etat (CICE, exonérations fiscales...), les économies continuent de se faire sur le dos du logement, parent pauvre du quinquennat Macron. Les prévisions pour 2022 : 4 milliards d'économie sur les APL et un nombre de construction de logements sociaux au plus bas depuis 10 ans ne laissent pas envisager de jours meilleurs.

La crise sanitaire a servi, s'il y en avait besoin, de révélateur aux inégalités : Pour les 4 millions de mal-logées (en logement indécent, en surpeuplement etc.) ; Pour les personnes à la rue, alors même qu'en 2017, le président Macron faisait la promesse de « *plus personne à la rue d'ici la fin de l'année* » ; Pour les occupants de terrain et notamment les populations rroms. Rappelons que dans la métropole lilloise, plusieurs expulsions ont eu lieu, y compris en période de trêve hivernale...

Rappelons également, à l'occasion des 15 ans du Droit Au Logement Opposable (DALO), que cette loi prévoit pour toute personne menacée d'expulsion le droit d'engager un recours pour voir sa demande de logement priorisée avec l'obligation,

pour l'Etat, de lui garantir une offre de relogement adaptée dans les 6 mois de sa reconnaissance prioritaire. Dans le Département du NORD le taux de décisions favorables au titre du DALO reste en deçà de la moyenne nationale avec des refus trop souvent faits dans le cadre d'une interprétation abusive de la loi.

Ce 1er Avril, la « trêve hivernale » prend fin dans ce contexte particulièrement alarmant. En plus des 300 000 personnes privées de logement, des milliers de ménages risquent l'expulsion manu-militari.

Pourtant des solutions existent !

La construction de logements sociaux qui doit être une priorité de l'État. La loi permet de réquisitionner des logements vacants parmi les 3 millions en France selon l'INSEE (sans compter les 3 millions de résidences secondaires). Mais ce n'est pas la politique du gouvernement actuel, qui préfère céder au lobbying du marché immobilier et continuer de privilégier la propriété individuelle. Ou encore l'application effective du DALO qui devrait être un outil à mobiliser de façon privilégiée pour les ménages en situation d'expulsion.

Le logement n'est pas une marchandise, c'est un Droit !

Dans ce contexte de fin de trêve hivernale, nous demandons à appliquer les 1ères mesures dignes et à la hauteur des enjeux : la suspension des expulsions sans relogement et l'inconditionnalité du droit à l'hébergement pour toutes et tous, sans condition de titre de séjour !

REVENDEICATIONS :

- Arrêt de toutes les expulsions**
- Arrêt des coupures d'énergie**
- Accès à des logements dignes et abordables**
- Application de l'inconditionnalité de l'hébergement**
- Application des lois de réquisition des logements vides**
- Construction massive de logements vraiment sociaux**